

LE BLOC

GAZETTE HEBDOMADAIRE

Par G. CLEMENCEAU

BUREAUX & ADMINISTRATION

PARIS. — 24, Rue Chauchat — PARIS

Le Peuple-Roi

M. Emile Fabre, au théâtre de la *Renaissance*, nous présente, une forte et vive, et utile critique du suffrage universel. La pièce a du succès, ce qui n'est point pour surprendre, car elle est très habilement faite et jouée de façon supérieure. Gémier surtout y est admirable.

Mais ce n'est pas l'art théâtral qui m'intéresse le plus en cette affaire. Tous les journaux de la réaction se sont jetés sur la comédie aristophanesque de M. Fabre comme vautours affamés de chair vivante, et clament que la thèse de l'auteur est leur thèse. Ils n'ont pu tuer la République dans la réalité, ils prétendent au moins qu'on leur laisse le savoureux plaisir de la dépecer au théâtre. Chacun prend sa joie où il peut. Laissons nos gens s'enivrer de cet innocent carnage, et voyons s'il ne serait pas plus expédient de chercher à tirer profit de la critique

impartiale, et prise sur le vif, qui nous est présentée.

“ LA THÈSE DE L'AUTEUR ”

Je constate d'abord que, dans *La vie publique*, il n'y a pas, à proprement parler, de « thèse de l'auteur ». Comme tous les hommes capables de s'élever au-dessus des luttes de partis, M. Fabre a été vivement frappé du fonctionnement défectueux de la souveraineté populaire, telle que l'ont machinée nos illustres « hommes d'Etat. » Il a porté sa critique à la scène, et pour nous faire réfléchir sur les plus grands problèmes de la politique, il lui a suffi de ramasser, de concentrer l'action — ce qui est la loi du théâtre — sans exagérer, sans défigurer la réalité. Il avait prévu certainement que les politiciens du trône et de l'autel chercheraient dans sa pièce un plaidoyer en faveur de l'Eglise et de la monarchie. Mais le plaidoyer y est si peu que le prêtre et le « conservateur » sont traînés sur les planches pour y être exhibés dans leurs entreprises électorales, au même titre que les démocrates eux-mêmes.

LA CRITIQUE DU NOUVEAU MAÎTRE

Le peuple est roi : voilà le point de départ. Nous entendons dire tous les jours que c'est une merveilleuse conquête, et je dois avouer, pour l'exemple de la franchise, que j'ai moi-même donné dans cette illusion de croire que la souveraineté populaire était le remède à tous les maux. Il faut plaindre ceux qui n'ont reçu de l'expérience aucun enseignement. Je déclare bien haut, que je ne suis point de ceux-là.

Le peuple est roi. Qu'est-ce à dire ? En fait, cela signifie qu'on a simplement transféré les pouvoirs de la Monade royale au monstre polycéphale qui, jusque-là, prêtait complaisamment son dos aux bottes du dompteur. Est-ce un aussi grand progrès qu'on a cru ? Le fait quotidien démontre le contraire. Ce n'en est pas moins une expérience inévitable, qui est d'ailleurs en train de se généraliser dans tous les pays de la terre, et d'où il sera possible de faire sortir un grand bien, si nous réussissons à obtenir de la Souveraineté populaire ce que nous n'avons pu obtenir de notre monarchie : la réforme du Maître.

La réforme du Maître, dans une démocratie, ne peut venir que de l'impartial exposé de ses fautes, avec les commentaires généraux de la presse et de la tribune ouvrant la voie aux suggestions de changements. L'ancien monarque traditionnel est d'autant moins enclin à s'amender que tout conspire à le maintenir dans les errements du passé. Les courtisans, les grandes oligarchies ont besoin pour se maintenir, que les choses demeurent en l'état, et leur pouvoir de persuasion est grand lorsque la forte coalition des intérêts supérieurs s'adresse à l'homme qui est le premier à profiter de la situation dont on ne lui montre que les avantages. Combien faut-il de siècles à la monarchie héréditaire

pour produire un Marc-Aurèle ? Encore l'hérédité elle-même lui donnera-t-elle une bête féroce pour successeur.

Cherchant la cause du mal, les critiques de la monarchie se sont avisés que l'homme était de sa nature parfaitement bon, et qu'il suffisait de remplacer la tyrannie par la liberté, pour assurer le bonheur du genre humain. Puisque le despotisme seul empêchait les hommes de manifester l'esprit de souveraine justice qui est en eux, il n'y avait qu'à faire tomber les chaînes pour assurer la modulation des instincts d'égoïsme, le triomphe de l'universelle bienveillance, de l'équité et de toutes les passions généreuses que nous avons tant de plaisir à sentir sommeillantes sous nos actes d'implacabilité. Tout le siècle dernier l'a répété à la suite de Jean-Jacques, et, de la meilleure foi du monde, les opprimés eux-mêmes se sont crus destinés de nature aux sublimes manifestations de vertu.

Ce n'est pas pour autre chose qu'ils firent la Révolution française. Qu'en résulta-t-il ? Un merveilleux tumulte européen d'idées, avec un accompagnement de violences—provoquées, il est vrai, par les entreprises d'une noblesse et d'un clergé traîtres à la patrie—mais démontrant avec éclat que l'arbitraire du gouvernement n'avait fait que changer de pôle.

C'est que l'homme est le même en quelque situation que le sort l'ait placé. Parce quelle est fatalement de conservation et de développement, sa première impulsion est d'égoïsme d'abord. Victime de la force, il fait, avec une absolue sincérité, appel aux idées de droit, aux sentiments de justice et de fraternité humaine. Détenteur du pouvoir, le point de vue change. Il a le moyen d'imposer : il impose, et, sous couleur de servir les formules sacrées au nom desquelles l'autorité lui fut remise, il les désavoue brutalement, il les viole, tout en criant bien haut qu'elles demeurent suprêmes. C'est

le cas des chrétiens allumant des bûchers au nom de celui qui avait dit : « Tu ne jugeras pas, tu ne tueras pas ». C'est le cas de l'Église catholique réclamant aujourd'hui la liberté qu'elle condamne en termes exprès dans son *Syllabus*. C'est le cas des républicains ergotant, au nom des *Droits de l'homme*, contre la liberté de l'enseignement.

Il va sans dire que les vaincus ne manquent jamais d'alléguer, en pareille circonstance, que ce sont les intérêts les plus bas qui poussent les maîtres du pouvoir à ces apostasies. Que l'intérêt y entre pour une part, cela ne peut être nié, mais il est également certain que la plupart des hommes ne s'en rendent pas compte, et sont de bonne foi victimes de l'évolution psychologique dont le spectacle dans le camp adverse suscita chez eux jadis tant d'indignation éloquente.

Étudiez ce phénomène universel de la transformation de l'esprit—du gouverné au gouvernant—dans l'État monarchique ou populaire, et vous verrez apparaître des vices fort choquants, mais vous ne prouverez rien en faveur des parangons de vertu qui n'échappent à toute critique, pour l'heure, que parce qu'ils sont dans l'opposition.

Faire la critique de la monarchie ne présenterait guère d'intérêt aujourd'hui. Chacun sait toutefois que sans remonter jusqu'à Louis XV ou à la Régence, l'histoire de Louis-Philippe et de Napoléon III nous fournirait sans difficulté des scandales de tous genres qui feraient pâlir ceux dont nos oppositions font tapage. Le trait caractéristique de nos monarchies, c'est de faire le silence sur les vices du système, par la suppression de la liberté, jusqu'au jour où l'accumulation de forces comprimées produit la révolution. Le trait du gouvernement démocratique est d'ouvrir toutes barrières aux critiques quotidiennes, justes ou fausses, d'où résulte beaucoup de bruit pour de médiocres changements.

L'EMBARRAS DU SUFFRAGE UNIVERSEL

Car le suffrage universel, dont les réactionnaires avaient si grand peur avant de le connaître, loin de se montrer favorable aux réformes jugées dangereuses pour la paix de la bourgeoisie, s'est révélé, sous l'Empire comme sous la République, l'instrument par excellence de la conservation politique et sociale. Cela peut surprendre, quand on considère que la majorité des hommes à qui le pouvoir est remis auraient un intérêt notable à certains changements radicaux de l'ordre établi. Mais la constatation du fait n'avance point les affaires si cette majorité est hors d'état de discerner clairement ses intérêts et d'employer rationnellement sa force à la conquête d'une situation meilleure. On dit au peuple : « Tu es Roi ». Fort bien. Il ne demande pas mieux que d'exercer son pouvoir. Mais qui lui enseignera la manière de s'y prendre?

Pour le Roi personnel, ce n'est pas trop malaisé. Il s'entoure de favoris qui s'assurent une clientèle de faveurs et de privilèges, et tous les intérêts syndiqués des hautes puissances sociales forment un bataillon carré où vient se briser — pour un temps — l'assaut des forces populaires.

Le Peuple, proclamé Roi impersonnel du jour au lendemain, se trouve dans une situation incomparablement moins favorable. D'abord, il est beaucoup moins facile de faire l'ordre par la liberté que par l'autorité. Le Monarque dit : « Je veux », et il faut obéir. Le Peuple-Roi dit : « Je voudrais », et ce n'est pas à lui directement que la sanction de ses volontés se trouve remise. En outre, les instruments de la force publique se groupent mieux sous le commandement suprême d'un individu que sous la suprématie théorique de l'abstraction Peuple, Nation, Patrie, qu'ils ne peuvent servir

qu'à la condition qu'elle apparaisse réalisée en un chef supérieur en qui toute attraction se concentre.

Enfin, une difficulté beaucoup plus grave se présente. Tous les organismes des gouvernements, toute la machinerie politique et sociale sont conçus et disposés en vue du pouvoir personnel d'où toute impulsion doit partir, où aboutit toute action administrative. C'est de ce mécanisme ancien, traditionnel, disloqué par l'usage et condamné par la révolution qui vient de s'accomplir, que le peuple doit faire emploi pour exercer un pouvoir nouveau aux conditions duquel l'appareil n'est pas adapté.

Problème ardu, insoluble, devrais-je dire. Jamais monarque n'entreprit de gouverner par le moyen d'institutions républicaines. C'est avec des lois monarchiques qu'on demande à la démocratie d'exercer une autorité dont le maniement lui est inconnu. N'est-il pas aisé de prévoir que, dès les premiers jours, la force mécanique des institutions et des lois continuant à opérer à l'encontre des pouvoirs populaires, l'incohérence d'une démocratie inorganisée s'accroîtra du tiraillement des puissances gouvernantes, jusqu'à dégénérer en anarchie ?

Car il y a mieux encore que les institutions et les lois de la monarchie demeurées au cœur du gouvernement démocratique. Il y a les habitudes mentales, les gestes des citoyens, hier sujets, aujourd'hui souverains, entraînés, en dépit d'eux-mêmes, à courir au devant des servitudes ataviques dont ils se seront donné l'orgueilleux plaisir de changer préalablement le nom. Si bien que ce qu'il y a surtout à critiquer dans notre présente démocratie, vient du désaccord de la mentalité monarchique avec le fait démocratique, qui cependant s'impose, puisque la monarchie n'a pu résister à l'épreuve.

Ce serait la seule réponse que je vou-

drais faire à la critique, hélas ! trop juste de M. Fabre. Le Peuple-Roi, mis en demeure de décider des destinées de la patrie, se trouve en présence des partis qui, tous, l'accueillent de leurs prédictions contradictoires, de leurs promesses, de leurs menaces, et souvent, essayent de l'entraîner, par la persuasion, ou même, si l'occasion se rencontre, par la violence.

Intérêts privés, intérêts de classes, intérêts régionaux et nationaux, tout est en jeu du même coup. Il faut que le souverain se débrouille. Là où les philosophes ont hésité, hésitent encore, là où les politiques n'ont pu s'accorder, il faut qu'une entente miraculeuse se produise entre ceux qui ne savent pas, pour trouver les solutions inaccessibles à ceux qui savent. Étonnez-vous alors des intrigues sans nombre, des manœuvres plus ou moins dolosives auxquelles le Souverain multiple se trouve en proie. Comme si l'autre, le monarque héréditaire, y avait échappé ! Étonnez-vous que le peuple se trompe, remette parfois sa puissance en des mains incapables ou même indignes. Comme si le Roi ou l'Empereur n'avait jamais commis mêmes méprises, pires fautes ! L'étiquette changée n'a pas changé les hommes, évidemment. Les mêmes passions, les mêmes intérêts, légitimes ou non, sont aux prises dans les cours de la royauté ou dans les comices du Peuple-Souverain. L'avantage de la démocratie, c'est qu'on voit le mal en plein jour et qu'en le dénonçant des hommes comme M. Fabre incitent à y porter remède.

HOMAIS !

Il n'y a pas de *Vie publique* en Prusse, en Russie. Le titre de la pièce et l'action n'y auraient aucun sens. De même en Turquie. Qui ne sait que ces deux pays nous offrent le spectacle des administrations les plus corrompues qui soient sur notre continent.

« Les électeurs peuvent se dire qu'ils ont élu un honnête homme ! » C'est sur

ce mot que s'achève la comédie de M. Fabre après nous avoir montré l'honnête homme qui veut sincèrement servir sa ville, en même temps que rester aux honneurs, obligé, pour réussir, de transiger avec toutes les puissances qui cherchent la satisfaction des intérêts privés aux dépens de l'intérêt général. Le trait s'enfonce au plus profond de la chair. Mais c'est la satire de l'humanité d'abord. Quel roi pourrait gouverner sans servir, avant tout, les intérêts qu'il représente? L'homme n'a pas changé, vous dis-je, seulement, vous gardez l'espérance d'une réformation, si le Peuple-Souverain laisse à tout venant la liberté de dénoncer ses fautes.

M. Fabre nous a montré, dans le tourbillon de la tempête électorale, l'électeur convaincu qu'aucun sentiment intéressé ne pousse et qui, de tout son corps et de toute son âme, lutte pour son parti. Celui-là aussi n'est pas moins réel que les autres. Il existe. Il est vrai. Il est pris sur nature, et si j'avais un reproche à faire à M. Fabre, ce serait de ne nous l'avoir exhibé qu'à titre de personnage secondaire. Pour l'honneur de la nature humaine le caractère valait d'être développé.

Qu'on ne s'y trompe pas. Cet ouvrier obscur qui ne dit en passant que quelques paroles haletantes, qui a héroïquement risqué le gagne-pain de sa famille pour la cause qui lui paraît belle et grande par les espérances d'avenir qu'elle suscite en son âme, ce déshérité qui demain peut-être sera sur le pavé pour l'unique faute d'avoir rêvé d'un idéal et d'y avoir tout sacrifié, cet homme là, quelles que soient ses erreurs et ses fautes, est celui qui rachète, par le seul fait qu'il existe, toutes les misères de la politicaille. C'est pour lui, pour sa race, pour sa postérité que travaillent tous ces gens, les uns de leur volonté, même en mêlant le mal au bien qu'ils peuvent faire, les autres sans le savoir.

« Il avait servi des idées, il sert des individus », s'exclame un personnage étonné du refus de toute récompense. Le mot est applaudi tous les soirs par tous les gens qui cherchent des raisons pour ne pas servir les idées. Mais il porte à faux, car dans l'action humaine, il faut bien que toute idée ait un individu pour support, et cet individu, dùt-il décevoir l'attente de ceux qui avaient mis en lui leur espérance, l'idée n'en fait pas moins sa route avec lui, par lui d'abord, et contre lui plus tard si sa défaillance laisse tomber le devoir aux mains d'un successeur.

Donc, tel qu'il se présente, cet homme du peuple est le véritable pivot de l'action et méritait, dans la pièce de M. Fabre, une place meilleure. Il est incomplet, je le sais bien, il peut être ignorant, partial, injuste même. Il n'en est pas moins le bon soldat de la plus noble cause et le futur vainqueur de la grande bataille pour la justice et pour la liberté. Homais n'a pas été flatté par Flaubert. Renan l'a vengé d'un mot. « Sans Homais, a-t-il dit, nous n'aurions pas la liberté de conscience ». Je regrette de n'avoir pas trouvé dans la pièce de M. Fabre — toute en satire — un écho de cette haute parole de justice qui légitime, à travers tant de mécomptes, l'obstination de nos espérances.

LA RÉFORME DU SOUVERAIN

Cela dit, le Peuple-Roi et ceux dont les efforts ont abouti à remettre l'autorité suprême au suffrage universel—par l'unique raison qu'il est impossible, dans l'état actuel de la mentalité humaine, de trouver, pour le gouvernement des peuples une autre source de pouvoir que la volonté du peuple lui-même (au lieu du consentement autrefois fictivement supposé)—doivent se résigner, ayant donné la liberté de critique, à chercher de bonne foi l'enseignement utile dans toutes les critiques même les plus injustes, même les plus violentes.

Qui voudrait soutenir que le parlementarisme de nos jours en soit arrivé à son point de perfection ? Qui ne sent que c'est un point de départ, une débauche de bavardage dans une agitation incoordonnée : l'enfance de Peuple-Roi. Jadis Athènes, aux jours mêmes de sa grandeur, a tenté un premier essai de gouvernement populaire, infiniment défectueux, sur lequel nous avons à peine réalisé un commencement de progrès. Quand l'élite démocratique, qui composait le peuple alors, déserta la tribune de la colline des Nymphes par dégoût des inutiles clameurs, on tenta de la ramener et on la ramena, pour un temps, à la Pnyx par l'appât de la triobole. Puis on en vint à faire entourer les oisifs de l'Agora par des archers Scythes tenant un cordon enduit de couleur rouge. Le cercle formé, des archers s'élançaient vers l'enceinte auguste où se décidaient les affaires de l'Etat, et quiconque se trouvait marqué de rouge à l'arrivée se voyait refuser la rémunération parlementaire. Nous avons dépassé ce stage. Le Peuple-Roi s'est élevé en dignité et ses délégués de même, bien qu'il fut aisé de trouver encore de trop nombreux points de comparaison.

Ne nous arrêtons point aux parallèles faciles, et poussons droit à la réalité du pouvoir souverain. Ce pouvoir souverain, nul ne pourrait soutenir que le peuple l'exerce véritablement et que sa délégation soit autre chose bien souvent qu'une insigne comédie. Il n'y a et il ne peut y avoir qu'une explication du fait : l'incapacité de l'ensemble des citoyens à se gouverner eux-mêmes. N'est-ce pas là un état de choses singulièrement fâcheux dans un régime fondé sur la supposition que le Peuple, au contraire, possède la capacité de se conduire. Là est le mal qu'il importe de faire cesser au plus tôt, dans la mesure du possible, par l'effort incessant d'une éducation appropriée.

Seulement, que de puissances intéres-

sées à maintenir l'Enfant-Roi dans l'ignorance où les maîtres du monde se sont employés jusqu'ici à le maintenir. N'est-il pas surprenant que le public français de nos jours ait tant de peine à découvrir qu'on ne peut faire, avec M. Fabre, le procès des erreurs et des fautes populaires, sans traduire du même coup à la barre de l'opinion, les longs siècles de monarchie qui ont maintenu la masse obscure dans un tel abaissement qu'à cent ans de la Révolution française, elle en est encore aux premiers bégalements de la liberté ?

Comme le monarque traditionnel, le Peuple-Roi, par cela même qu'il concentre en son ignorance le reste des pouvoirs de l'antique royauté, s'entoure d'un cortège de courtisans, de flatteurs, de bouffons, de sycophantes dont l'intérêt dominant est de lui cacher la vérité. Il se laisse trop souvent prendre à leurs intrigues, à leurs manœuvres... toujours comme faisait l'autre.

Une oligarchie de féodaux—de fer aux âges de violence, d'argent depuis l'aurore de la Ploutocratie—entourait le monarque pour le protéger à la fois et le tenir en lisière. Une oligarchie de bourgeoisie politicante—parmi laquelle les puissances de ploutocratie n'ont que trop de moyens de s'insinuer, et à laquelle commence à se mêler une élite de chefs populaires—entoure le Peuple-Roi, pour l'éduquer, pour l'aider, et au besoin, quand elle en trouve l'occasion, pour le contraindre, cependant que les représentants des régimes déchus guettent toute chance d'un retour offensif dès qu'une trahison s'offre dans le camp populaire. Il reste au Peuple-Roi, après avoir vaincu ses ennemis, à s'affranchir d'un trop nombreux cortège d'amitiés intéressées. Cela, c'est l'œuvre du temps et de l'expérience qui seuls donneront au souverain une mentalité vraiment digne des fonctions dont il est investi.

Ce point gagné, un autre progrès s'en-

suivra peut-être quelque jour. Lentement, lentement, l'autorité du Peuple-Roi se verra dépouiller peu à peu de ce que la liberté des citoyens gagnera à mesure que ceux-ci se montreront de plus en plus capables de se gouverner sans le secours d'une contrainte extérieure. Ce sera le couronnement de l'œuvre : l'abdication du Peuple-Roi entre les mains de chaque *Sujet-Citoyen*, promu à la dignité de *Roi de lui-même*. Il est bien entendu que ce spectacle ne m'est pas réservé — pas plus qu'à vous, lecteur.

ENTRE AUGURES

M. Henri Vaugois, secrétaire général de la *Patrie Française*, que préside M. Jules Lemaitre, s'est rencontré, à Carlsruhe, avec M. Philippe d'Orléans, roi de France, en tournée perpétuelle. A la vue du prétendant, les dernières écailles qui voilaient encore sa foi monarchique sont tombées des yeux de M. Vaugois.

Or, la France a un chef, écrit M. Vaugois, un roi véritable que sa Fortune bienheureuse lui impose; ce Roi, je l'ai vu; il vit et il veut régner: n'est-ce point assez pour nous tirer de peine et mériter déjà notre gratitude?

On le sent vite, au surplus, ce bien que le Prince nous fait à tous, rien qu'en portant très haut notre nom devant l'étranger. Il suffit d'entrer en Allemagne. J'en ai fait l'épreuve.

Je répugnais à la seule idée d'accepter, même provisoirement, le « fait républicain », c'est-à-dire l'anarchisme indéci et hypocrite à demi formulé dans nos Codes et dans nos Constitutions judéo-protestantes du dix-neuvième siècle. Je souriais de pitié au souvenir des balbutiements enfantins ou des radotages séniles auxquels se condamnent pour six mois encore ces nationalistes *républicains* (!) ou ces demi-royalistes qui demandent à la France de renverser la mauvaise République... *actuelle*, au nom d'une République meilleure, ou même de « la meilleure des Républiques », essayée déjà en 1830.

M. Vaugois n'osait pourtant en faire l'aveu.

Mais à une heure où la lutte s'impose de plus en plus impitoyable contre les fous qui désorganisent notre pays, et qui ne le discernent même

plus, dans leur rêve monstrueux, de l'espèce d'Humanité-fantôme dont ils sont obsédés, la spéculation n'est plus qu'un médiocre plaisir. On n'a plus souci seulement d'avoir pour soi la raison : ce que l'on poursuit, c'est la victoire et ce que l'on veut, en fin de compte, c'est le retour du Roi de France.

Cette République meilleure qui répugne à M. Vaugois, c'est précisément celle que prétend nous donner M. Jules Lemaitre. Est-ce que M. Lemaitre n'aurait pas les mêmes répugnances pour la monarchie de M. Vaugois ?

SILENCE DANS LES RANGS

Après M. Faverot de Kerbrech, M. Metzinger. Il y avait quelque temps que le commandant du 15^e corps n'avait fait sa petite manifestation. Cela ne pouvait durer. Il a profité de l'occasion d'un banquet pour dire son fait à la population marseillaise sur le compte de laquelle il ne serait pas autrement rassuré s'il n'y avait pas de gendarmes, et pour critiquer un projet de réduction de la durée du service militaire.

Que pense le général André de cette incontinence de certains généraux ?

LA GRÈVE GÉNÉRALE

La grève générale est ajournée. Le mérite de cette sage détermination revient aux seuls délégués des ouvriers mineurs. Car il n'a dépendu ni du gouvernement, ni des partis de réaction qu'il en fût autrement. L'imprévoyance de l'un avait fait la partie belle aux excitations des autres. Mais rien n'a pu détourner le comité des délégués mineurs de la seule considération des intérêts dont il avait la garde. Le comité a déjoué les calculs des uns et, par son exemple, rappelé l'autre au sentiment de ses responsabilités. Ceux qui escomptaient des impatiences le raillaient de la lenteur de ses délibéra-

tions. Il était pourtant facile de deviner que les délégués n'attendaient, pour se prononcer, que la réunion des Chambres. Il était impossible, en effet, qu'à défaut du gouvernement qui n'y avait pas songé, il ne se trouvât personne pour saisir, dès la rentrée, la Chambre des revendications des mineurs.

Une proposition de loi en ce sens a été déposée par M. Basly, et la Chambre, tout en refusant de discuter immédiatement cette proposition, lui ayant accordé le bénéfice de l'urgence, il a suffi de cette lueur de bonne volonté pour que le Comité des mineurs, complétant la leçon de sang-froid qu'il donnait aux pouvoirs publics, votât, par quatre voix contre deux et une abstention, l'ajournement de la grève générale.

Voilà donc provisoirement écarté le péril de cette grave aventure. Mais la question reste posée. Le principe de la grève générale est voté et, quelque effort d'optimisme qu'on y dépense, il est impossible de dissimuler l'importance de cette résolution. On essaie de se rassurer en soulignant le grand nombre des abstentions, et ce nombre est en effet presque aussi considérable que lors de la première consultation des ouvriers mineurs. Il y a en France 160.000 travailleurs des mines. Sur ces 160.000, 127.000 sont en âge de voter. En avril dernier, sur les 127.000, 47.198 seulement prirent part au referendum, et cette fois encore le nombre des votants ne s'est accru que dans des proportions presque négligeables, 50.000, au lieu de 47.198.

Mais que conclure de cette constatation si ce n'est qu'aujourd'hui comme hier c'est toujours d'une minorité que vient l'initiative. Seulement cette minorité est la majorité des hommes d'action. Et c'est pourquoi il est rare qu'elle ne finisse par l'emporter. Car s'il est excessif de vouloir interpréter l'abstention comme un acquiescement, il est plus imprudent peut-être de la considérer comme une manifestation d'hostilité. On laisse aller les choses, tout prêt à s'accommoder et même à tirer le meilleur parti de l'initiative réalisée. C'est l'histoire de toutes les révolutions.

Ce qui est autrement caractéristique,

que cette proportion constante d'abstentions, c'est le fait que, cette fois, la très grande majorité des votants s'est prononcée pour la grève générale. Tandis qu'en avril les partisans de la grève ne l'avaient emporté que par 29.000 voix contre 18.000, aujourd'hui la proposition d'une grève générale a été adoptée par les quatre cinquièmes des votants, 40.000 contre 10.000.

Les mineurs du Pas-de-Calais qui en avril s'étaient en majorité prononcés contre, maintenant ont voté pour.

D'où vient ce changement? A quelles causes attribuer ce revirement? Uniquement à ce que les promesses faites alors aux ouvriers mineurs n'ont pas été tenues. Quand la question fut portée à la tribune à l'occasion de la grève particulière de Montceau, le gouvernement, par l'organe de M. Waldeck Rousseau, tout en déclarant nettement qu'il n'avait pas à intervenir en ce qui concernait la fixation légale d'un minimum de salaire, se déclara prêt à étudier une amélioration de la loi sur les retraites et à examiner le problème de la réduction à huit heures de la journée de travail. Bien que ces déclarations fussent sur le premier point en opposition complète avec ce qu'ils considéraient comme le minimum de leurs revendications, les ouvriers mineurs eurent la sagesse de se contenter des promesses de satisfaction qui leur étaient données sur la question des retraites et sur celle de la durée de la journée de travail. Et le referendum d'avril aboutit à un échec. Or quel compte a-t-il été tenu aux mineurs de cette preuve de modération et de patience? Les Chambres sont parties en vacances et ni sur les retraites, ni sur la journée de huit heures le gouvernement ne les a saisies d'aucun projet de loi. On s'est contenté d'instituer pour étudier la question des huit heures une commission extra-parlementaire qui, sous prétexte de documents à réunir, vient à peine de commencer ses travaux. Quant aux retraites, le ministre des Travaux publics M. Baudin, sentant la nécessité d'une excuse, a allégué celle-ci, qu'il avait d'abord songé à adjoindre la loi sur les retraites des mineurs à la loi générale sur les re-